



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E171040

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2026

ÉDITÉ LE

10/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/06/2017

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/03/2023

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 830 209 995 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2148465-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H27633S1244000/001 565786/11

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H27633S1244000/001 565786/11

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : SO'PRO BATIMENT

Sigle : SO'PRO BATIMENT
AVENUE DE L'EUROPE
TOUR EUROPA CCIAL BELLE EPINE
94320 THIAIS

Téléphone : 01 87 36 04 91

Portable : 06 23 01 39 15

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@soprobatiment.fr

Responsabilité légale :
SOUIDI OUALID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/11/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/12/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/12/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	12/12/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.